

Mars 2022

N°4

# Parc de la Sèvre Chaussée des Moines

Restaurer le patrimoine et préserver  
la biodiversité de la Sèvre nantaise



ma rue  
mon quartier  
ma ville

# LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE RESTAURÉE

Le Département de Loire-Atlantique, propriétaire et gestionnaire des ouvrages fluviaux sur la Sèvre nantaise, restaure la continuité écologique. Les travaux de construction de la passe à poissons se prolongent jusqu'en juillet 2022.

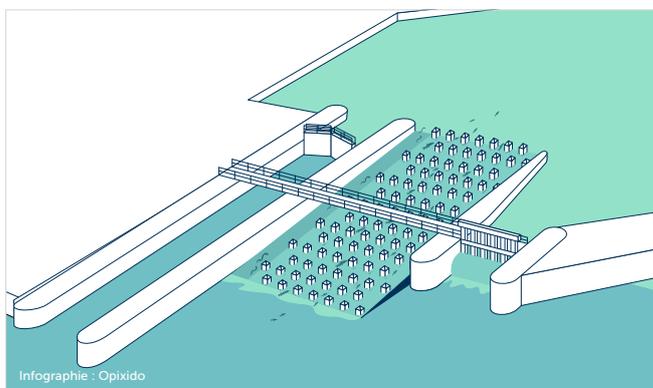
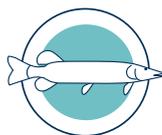


## Les travaux de la passe à poissons en passe de reprendre

Au début de l'été, une grue rouge s'installait au pied de l'écluse et déployait sa flèche d'une dizaine de mètres de haut. Les travaux d'enfoncement de palplanches pour constituer un barrage étanche provisoire (batardeau), installation destinée à la réalisation de la passe à poissons, pouvaient débuter. Mais les plongeurs décelaient la présence, au fond de l'eau, d'une dalle de béton de 2 mètres d'épaisseur. Le chantier était interrompu pour déterminer un nouveau mode opératoire. En décembre dernier, la reprise des travaux était annoncée, avec l'installations d'une plateforme surélevée pour permettre à un engin de chantier de forer la dalle pour la détruire.

## La passe à poissons

La construction de la passe à poissons permet de répondre aux obligations inscrites dans la directive européenne cadre eau, imposant notamment la liberté de circulation des poissons et des sédiments.



Infographie : Opixido

“ La passe à poissons est un plan incliné qui compense la différence de hauteur de chute entre l'amont et l'aval de la Chaussée et de l'écluse. L'inclinaison est déterminée pour que les eaux s'écoulent avec un régime adapté et suffisant, même en période d'étiage. Les plots qui la constituent permettent non seulement aux poissons de se faufiler pour remonter le courant mais aussi de contrôler la vitesse d'écoulement et le niveau de l'eau. Une passe à civelles, alevins de l'anguille, équipée d'un tapis-brosse, et grillagée pour empêcher le braconnage, la complète. »

**Guylain ANGUIL,**  
chef de projet chez Arcadis ESG, maître d'œuvre du Département de Loire-Atlantique

“ La Chaussée des Moines est, après le barrage mobile de Pont-Rousseau, au confluent de la Sèvre nantaise et de la Loire, le premier verrou de la rivière. La passe a été conçue sur les capacités de franchissement des anguilles, des brochets, des barbeaux et des vandoises. Si ces espèces la franchissent, toutes les autres le peuvent. Le rétablissement de la libre circulation des poissons va permettre aux brochets, notamment, de coloniser le bassin versant, en rejoignant notamment les zones de frayères des zones humides restaurées au Portillon. Les aloses pourraient faire de même et remonter la Sèvre nantaise jusqu'à Clisson où étaient installées des pêcheries de ce poisson migrateur, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle »

**Vincent MOUREN,**  
directeur de la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Loire-Atlantique

Les travaux de construction de la passe à poissons se prolongent jusqu'en juillet 2022.



## Le temps des fouilles

Une fois le batardeau installé et la zone de l'écluse mise à sec, vraisemblablement en avril, le pôle archéologie du Département de Loire-Atlantique, va réaliser deux carottages pour effectuer des analyses paléoenvironnementales sur les sédiments. Lors de la réfection de la chaussée, un suivi de travaux a également été mené. Ces fouilles doivent permettre de définir les phases et les modalités de construction et d'aménagements de la Chaussée au fil des siècles, de mettre à jour d'éventuels vestiges, et d'enrichir les connaissances sur la géomorphologie et l'histoire de la Sèvre nantaise.



# UN SITE RÉAMÉNAGÉ DE NOUVEAU ACCESSIBLE

Depuis la mi-décembre, les promeneurs peuvent arpenter tout ou partie des allées du parc de Sèvre et flâner sur le quai.

## 1. Les nouveaux cheminements

L'un des nouveaux cheminements serpente à travers boires, passerelles et prairie humide, l'autre longe une large plage engazonnée donnant accès en pente douce aux berges consolidées de la Sèvre nantaise. De nouveaux points de vue paysagers qui recréent un contact visuel avec l'eau et permettent d'observer la richesse de la biodiversité.



À l'entrée nord du parc, côté quai, le jardin de la maison de l'éclusier s'est enclos d'un mur en pierres de taille surmonté de gardes-corps et de mains courantes. Jeunes arbres et plantes l'agrémentent. Les nouvelles toilettes se bardent, elles, de bois.

Plus loin sur les berges, les pêcheurs de loisir disposent désormais d'un ponton, accessible en toute sécurité aux pêcheurs en fauteuil roulant grâce aux chasse-roues dont il sera doté.



## 2. Le quai rénové

En juin dernier, le quai rouvrait aux piétons et aux cyclistes. Les pavés ont remplacé le bitume, les places de stationnement et le mobilier en lien avec les voitures ont disparu. En bordure de quai s'élèvent des garde-corps de pierre et des bancs de bois équipent le parvis.



## 3. Les terrasses des restaurants

On vient à la Chaussée des Moines aussi pour déjeuner, dîner, boire un coup. Les nouvelles terrasses des trois restaurants surplombent la chaussée du quai de deux marches. Accessibles aux personnes à mobilité réduite, les nouvelles terrasses des trois restaurants, surplombent la chaussée du quai de deux marches.



## 4. La chaussée restaurée

La chaussée, ouvrage originellement construit vers l'an mil, permettant de relier à pieds secs les deux rives de la Sèvre nantaise, a été nettoyée, rejointoyée et consolidée. Ses aspects bétonnés, apparus ici et là au fil des ans et des réparations, ont été gommés. Un parement maçonné la recouvre désormais sur toute sa longueur, des blocs d'enrochements ont pris place à son pied. À son extrémité, côté moulin Gautron, l'ancienne passe à civelles, hors d'usage, a été remblayée.



## 5. Le parking réaménagé

Le parking bas a été supprimé et déplacé au fond du parc. Sa capacité a augmenté. Les nouvelles places de parking compensent celles supprimées sur le quai. Des arbres ont été plantés sur cet espace qui est désormais sécurisé par une caméra.



# PRINTEMPS 2022 : LE TEMPS DES FINITIONS

Avec le printemps et le retour de beaux jours, viendra le temps des finitions.

La grande prairie, située entre la plage engazonnée et le parking, finira d'être aménagée pour notamment accueillir les événements festifs. Son terrassement est terminé et des piquets colorés de vert rappellent qu'une dizaine d'arbres vont y être plantés.

Le revêtement définitif de l'allée bordant la plage engazonnée sera mis en place à la fin des travaux de l'aire de jeux pour enfants de la genette.

Dans la zone des boires, doivent encore être installés des garde-corps. « Dans cette partie du parc, un véritable jardin humide, les promeneurs auront le sentiment que les arbres flottent au-dessus de la zone humide, créant des îlots, comme dans certains paysages de Loire » précise Yoann Bouvier d'Arbora.

Les premières structures métalliques destinées à supporter les jeux d'enfants ont fait leur apparition. La genette a été sculptée avec du béton projeté.

Au printemps prochain, l'aire avec son toboggan, sa tyrolienne, ses balançoires, son bac à sable et ses gradins accueillera les enfants..

Restent à installés, dans le parc, bancs, corbeilles à déchets et sur l'île à manger, une table de pique-nique très grand format.



## Le choix des essences d'arbres

À l'issue des travaux d'aménagement, 60 jeunes nouveaux arbres, spécimens âgés déjà de plusieurs années, soigneusement choisis, dans les pépinières Chauviré à Montrevault-sur-Èvre (Maine-et-Loire) et Val d'Erdre à Saint-Mars-du-Désert (Loire-Atlantique), parmi 13 espèces différentes adaptées aux milieux humides, chêne, érable, charme, saule, aulne, merisier, noisetier..., auront été plantés.

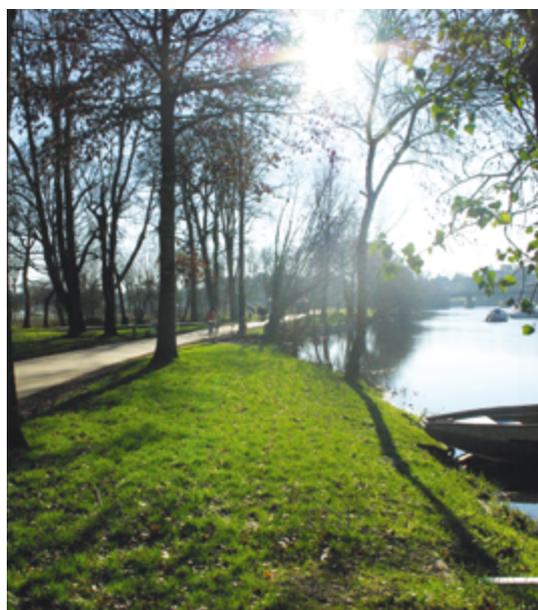


## Une biodiversité à préserver et renforcer



Les fossés accueillent aujourd'hui des petites populations de tritons palmés, de crapaud épineux et de grenouilles communes qui s'y reproduisent. Ils constituent des zones de chasse et de déplacements pour les couleuvres et servent de refuges aux poissons en période de crue.

L'aménagement des berges en pente douce permet le développement de ceintures végétales humides et favorise leur utilisation par les amphibiens. Les profondeurs sont localement augmentées pour atteindre des niveaux d'eau favorables à la reproduction des tritons, crapauds et grenouilles. Les reptiles et les libellules, aujourd'hui très peu présents, doivent également bénéficier de ces nouveaux milieux.



# LES AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE AUTOUR DU QUAI DE LA CHAUSSÉE

Le réaménagement et la rénovation de la Chaussée des Moines s'accompagnent de travaux d'aménagements des rues connectées à ce site.

1. La ruelle à l'arrière du restaurant de l'Écluse a été partiellement réaménagée en pavés. L'enrobé provisoire sera remplacé par des pavés, et l'escalier du chemin des Marmitons sera redessiné après l'été 2022.
2. La rue Beauséjour et le début du chemin des Bas-Près, situés dans la continuité ouest du quai de la Chaussée des Moines, seront réaménagés à partir du printemps 2023.
3. Sur la connexion est du quai, le chemin des Baillorges et son intersection avec la rue Charles-Lecour seront rénovés après l'achèvement des travaux du quai de la Chaussée des Moines.



## Un bassin de stockage des eaux usées

Du printemps à l'automne 2022, la direction du cycle de l'eau de Nantes métropole construit, chemin des Bas-Près, un bassin de stockage des eaux usées d'une capacité de 230 m<sup>3</sup>. Il permettra de réduire, par temps de pluie, les déversements d'eaux usées vers la Sèvre, et améliorera les conditions d'exploitation du poste de refoulement connexe existant.



# UN QUAI DÉDIÉ AUX PIÉTONS ?

La ville de Vertou souhaite que soit étudiée la mise en place d'une aire piétonne sur le quai de la Chaussée des Moines.

Cette modification nécessite la réalisation d'aménagements spécifiques à partir de la fin 2022 :

1. L'installation à l'entrée de la zone piétonne d'une borne d'accès, en bas de la rue Charles-Lecour, au niveau du jardin de la maison de l'éclusier.
2. La mise à double sens de circulation de la rue Charles-Lecour sur sa partie basse.
3. L'aménagement définitif du chemin des Baillorges.

## La maison de l'éclusier et son jardin

Le réaménagement du jardin de la maison de l'éclusier permet désormais aux promeneurs d'embrasser d'un seul regard le cours de la Sèvre nantaise, du pont du Chêne à l'écluse. De nouvelles toilettes y ont également été installées. Des travaux de rénovation de la maison de l'éclusier sont en cours de programmation. Des réflexions seront menées par la Ville de Vertou pour définir sa future destination.



## Remettre en valeur la richesse de la biodiversité aquatique de la Sèvre nantaise et de la Vertonne.

### « Le théâtre des angéliques »

Sa réalisation est non seulement conditionnée au calendrier des travaux de construction de la passe à poissons et de l'écluse et de leur achèvement, mais aussi aux périodes des hautes eaux de la rivière. Les travaux d'aménagement du « Théâtre des angéliques », gradines en granite installées sur les berges à l'aval des ouvrages hydrauliques et à hauteur de la cale, débutent en septembre 2022.

L'étude d'impact environnementale, réalisée dans le cadre des futurs aménagements, mettait en évidence la présence sur les berges de l'angélique des estuaires (*Angelica*

*heterocarpa*) et du scirpe triquètre (*Schoenoplectus triquetter*), deux plantes protégées.

En octobre 2020, les agents du service des espaces verts de Vertou prélevaient un pied d'angélique des estuaires, le bichonnaient pendant sa croissance, glanaient puis semaient les graines, les unes en pleine terre à l'extérieur, d'autres sous serre. La vingtaine de pieds obtenue va être replantée l'hiver prochain, sur les berges de la rive gauche, aux abords du Moulin Gautron.



# LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX

- Début 2022** **Reprise des études** pour la réalisation de la phase 2 du projet, chemin des Baillorges, secteur de la rue Beauséjour et du débouché de la Vertonne.  
Intervention du Département de Loire-Atlantique : construction de la passe à poissons et restauration de l'écluse.
- Avril-octobre 2022** **Intervention de la direction du cycle de l'eau de Nantes métropole** sur le chemin des Bas-Prés pour la construction du bassin de rétention des eaux usées. Cette période est susceptible d'évoluer en fonction du contexte d'exécution et des difficultés rencontrées.
- À partir de septembre 2022** **Intervention de Nantes Métropole pour terminer la première phase du chantier**
  1. Réalisation de l'escalier du chemin des Marmitons
  2. Réalisation définitive des aménagements sur l'arrière du restaurant de l'écluse
  3. Réalisation du « Théâtre des angéliques ».
- À partir de décembre 2022** **Réalisation de l'entrée de l'aire piétonne** avec contrôle d'accès au droit du jardin de l'éclusier (études de faisabilité en cours).  
Mise en double sens de façon permanente de la rue Charles-Lecour (entre le carrefour à feu et le quai).  
Aménagement définitif du chemin des Baillorges serait réalisé dans la même période.
- À partir du printemps 2023** **Réalisation de la partie ouest comprenant :**
  1. Fin du quai de la Chaussée des Moines, avec la conservation des arbres sur le quai
  2. Débouché de la Vertonne au niveau du chemin des Bas-Prés
  3. Cheminement piéton du secteur de la Vertonne, à l'arrière du muret en pierre
  4. Aménagement de la rue Beauséjour jusqu'à l'intersection avec la rue des Camareux.



**Pour tout renseignement complémentaire ou en cas de difficultés durant le chantier,**

**Les agents du pôle Loire, Sèvre et vignoble se tiennent à votre disposition au numéro suivant :**

Par téléphone, au numéro de l'accueil du Pôle Loire, Sèvre et Vignoble  
Accueil : 02 72 01 26 00



## LES CONDITIONS DE CIRCULATIONS AUTOUR DU CHANTIER

**Le temps des travaux, les conditions de circulation sont modifiées.**

Pour rappel, la circulation sur la rue Beauséjour, le quai de la Chaussée des Moines et la rue Charles-Lecour est définie telle que :

- La circulation est interdite (sauf piétons, vélos et accès riverains) sur le quai de la Chaussée des Moines.
- La rue Charles-Lecour est en double sens de circulation entre la maison de l'éclusier et le carrefour à feu (uniquement pour les riverains et livraisons restaurants). Une place de stationnement sera supprimée au niveau du feu pour améliorer les croisements.
- La rue Beauséjour est en double sens de circulation pour l'accès au chantier, la circulation des riverains et des véhicules de livraison. Le stationnement y est formellement interdit.
- La zone de chantier actuelle est maintenue.
- Le cheminement le long du chantier se fait pied à terre pour les cyclistes.
- L'accès au niveau de l'écluse est interdit (notamment pour rejoindre l'autre rive).
- **Le parc de La Sèvre est accessible pendant les travaux.**
- **Le parking est accessible.**
- **La collecte des ordures ménagères se fait dans les mêmes conditions qu'actuellement.**